

DES BORNES DE PUISAGE A DISPOSITION

- Afin de permettre une prise d'eau sur le réseau d'eau potable, 4 bornes de puisage, réparties sur le territoire de la Communauté des Communes des Grands Lacs (CCGL) sont mises à disposition des professionnels et des collectivités.

Saur gère l'entretien, la CCGL le suivi et les collectivités le renouvellement de ces bornes.

- Après inscription, toute entité professionnelle qui le souhaite, peut utiliser ces bornes de puisage, en respectant les conditions d'utilisation décrites ci-après. Ces bornes fonctionnent au moyen d'un badge monétique pré-chargé. Seules les personnes munies d'un badge monétique peuvent prélever de l'eau sur les bornes de puisage du territoire de la Communauté des Communes des Grands Lacs.

QUELLES CONDITIONS POUR OBTENIR UN BADGE MONÉTIQUE ?

- Être un professionnel ou une collectivité
- Avoir des besoins en eau pour du nettoyage, de l'arrosage, ...
- Fournir à l'ouverture de contrat un extrait de Kbis
- Être équipé d'un raccord de tuyau Ø 60-65 mm

Pour rappel, la prise d'eau sur les poteaux incendie est réservée aux services chargés de la gestion du réseau et de la protection contre les incendies.



OÙ SE PROCURER ET RECHARGER LES BADGES DE PUISAGE ?

SAUR

PAR TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :

Dépannage 24h/24 : 05 58 85 25 16

ACCUEIL :

ISPE Larrigade

5975 Route des Lacs

40600 BISCARROSSE

Le lundi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

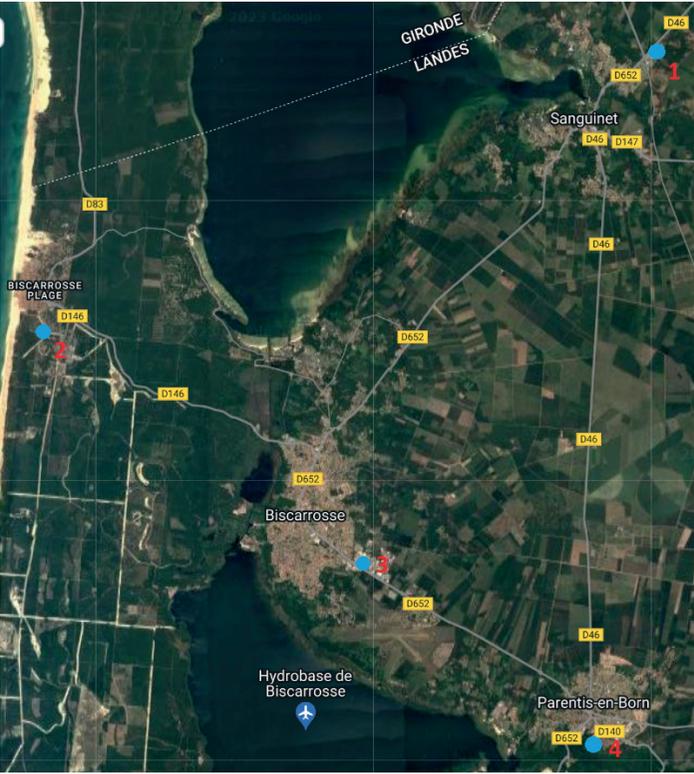
Le jeudi de 14h00 à 17h00.



BORNE DE
PUIPAGE
E A U
MONÉTIQUE



OUÙ TROUVER LES BORNES DE PUISAGE ?



Coordonnées GPS des bornes :

- 1. SANGUINET : Rue des Viré-Vent
44°29'48.9"N 1°03'14.5"W
- 2. BISCARROSSE-PLAGE : Rue des Pluviers
44°26'12.0"N 1°14'46.6"W
- 3. BISCARROSSE : Rue des Tisserands
44°22'59.3"N 1°08'46.0"W
- 4. PARENTIS : Le Barrac
44°20'42.7"N 1°04'18.7"W

MODE D'EMPLOI

- 1- Ouvrir le petit volet en plastique en haut de la borne :
 - Le message "badge" s'affiche sur l'écran;
 - Placez votre badge et refermez le volet. La lecture de votre badge va déverrouiller la porte principale.

- 2- Ouvrir la porte principale pour accéder à l'afficheur, aux boutons de commande et à la prise de raccordement hydraulique. Raccordez votre tuyau. Le volume d'eau disponible sur votre badge s'affiche à l'écran (le volume prélevé sera déduit de votre badge).

- 3- Pour ouvrir l'eau :
 - Appuyez sur le bouton  en haut de la borne pour augmenter le débit
 - Pour réduire ou fermer le débit d'eau, appuyez sur le bouton 

> L'ouverture du petit volet en plastique provoque la fermeture de l'eau.

> L'affichage indique le volume d'eau puisé et le crédit restant sur votre badge.

> L'affichage 000,00 m3 indique la fin de crédit et stoppe la fourniture.

Pour recharger votre badge du volume d'eau souhaité, vous devez vous présenter au point d'accueil indiqué au verso.

SIMPLE D'USAGE

- ▮ Raccordement simple via un raccordement tuyau diamètre Ø 60-65 mm
- ▮ Contrôle du débit d'une simple pression de votre doigt
- ▮ Paiement via un badge sans contact rechargeable auprès de notre accueil client (coordonnées au dos)*

* Minimum de chargement de la carte : 1 m3 (9 999 m3 maximum)

!

L'utilisation d'un raccord ne correspondant pas au diamètre 60/65 mm peut entraîner des dommages sur la borne qui vous seraient facturés.

SÉCURITÉ AVANT TOUT

- ▮ Réseau protégé contre les retours d'eau
- ▮ Dispositif évitant la mise en survitesse du réseau
- ▮ Contrôle de manoeuvre anti-coup de bélier

!

En cas de prise d'eau sans autorisation, que ce soit sur une borne de puisage ou un poteau incendie, une facturation forfaitaire sera effectuée selon les tarifs en vigueur.